

Main basse sur les minerais

Pendant que des multinationales font main basse sur les minerais au Guatemala et ailleurs, les populations locales, affectées par les conséquences néfastes et les dangers de l'exploitation minière, tentent de faire entendre leur voix. Avec la complicité des gouvernements locaux et celle du silence des médias étrangers, des multinationales détournent ainsi à leur profit les richesses du sous-sol au mépris du droit, ne laissant bien souvent que des miettes au pays concerné.

Table des matières :

L'or qui mine le Guatemala.....	2
Une femme à la pointe du combat d'une communauté contre une multinationale	7

L'or qui mine le Guatemala

Par Milena Merlino, Frères des Hommes

Face aux incertitudes générées par la crise financière et en dépit de quelques controverses, l'or demeure une valeur refuge aux dires des spécialistes. L'once a atteint le cours record de 850 USD le 21 janvier 1980 pour baisser par la suite et remonter à nouveau à 1.921 UDS le 6 septembre 2011. L'engouement pour le métal jaune occulte toutefois une réalité préoccupante sur le terrain dont la presse belge ou européenne ne fait pratiquement jamais écho. Profitant du silence complice des médias et des gouvernements locaux, des multinationales font main basse sur les minerais de certains pays, comme au Guatemala, au mépris des lois et au grand dam des populations qui tentent désespérément de faire respecter leurs droits.

Le Guatemala, une affaire en or pour les multinationales

A l'aube du 21^{ème} siècle, le Guatemala a connu une multiplication des projets miniers. C'est le continent sud-américain qui a attiré les principaux investissements dans ce secteur durant la décennie des années '90, stimulés notamment par la demande croissante des pays asiatiques émergents. Alors que le Pérou, le Chili et le Brésil étaient au centre des intérêts, le Guatemala a quant à lui été épargné dans un premier temps en raison du conflit armé qui sévissait dans ses frontières. Le vent a tourné depuis et ses vastes ressources en or, argent et nickel n'ont pas manqué de réveiller progressivement l'appétit vorace de multinationales. On estime en effet que les gisements de métaux dans ce pays représentent près de 12% des réserves mondiales. Selon le ministère guatémaltèque de l'Energie et des Mines, 379 licences(1) étaient attribuées sur son territoire au 6 février 2013, sans compter les demandes présentées et en cours d'examen au nombre de 656 à cette même date. Il faut dire que les redevances fixées par la loi minière guatémaltèque sont inférieures aux taux généralement pratiqués à l'échelle internationale. Et même si la taxe est passée de 1 à 5% en janvier 2012, les affaires se révèlent toujours extrêmement juteuses pour les multinationales. D'après Yuri Melini, Directeur du Centre d'Action Légale Environnementale et Sociale (CALAS), elle devrait être fixée à 14% au moins(2). L'argument brandi par le pouvoir selon lequel l'exploitation générerait des revenus pour le pays est donc fallacieux : au Guatemala, ce sont les multinationales en première ligne qui tirent les bénéfices de l'extraction minière.

L'exploitation de la première mine d'or après la signature des accords de paix au Guatemala remonte à 2005. C'est alors que le fameux projet Marlin mené par la compagnie canadienne Goldcorp Inc. au travers de sa filiale Montana Exploradora de Guatemala a vu le jour à San Miguel Ixtahuacán (département de San Marcos), faisant d'emblée couler beaucoup d'encre et semant la désolation parmi les populations locales : dommages aux habitations résultant d'explosions dans la mine, pollution par le cuivre, arsenic, fer, sulfate et manganèse détectés à des niveaux supérieurs à la norme dans l'eau utilisée par les communautés, affectant par là même leur santé. En dépit des termes de la Convention 169 de l'OIT(3) ratifiée par le

Guatemala en 1996, les autorités n'ont pas daigné organiser de consultation populaire préalable à l'octroi de la licence.

Impacts de l'industrie extractive

Le démarrage d'une exploitation minière, par les caractéristiques qui lui sont propres, constitue un véritable bouleversement pour une région. La première conséquence visible est l'élimination du couvert végétal et/ou le déboisement, entraînant conséquemment la disparition de toute vie animale, mais détruisant aussi la fertilité des sols, les organismes et micro-organismes les composant. En outre, le recours aux substances chimiques durant la phase d'exploitation détruit irrémédiablement les écosystèmes existants ; les travaux génèrent un drainage acide en raison d'un processus d'oxydation des minéraux sulfurés une fois qu'ils sont exposés au vent et aux pluies, phénomène dont les effets peuvent se prolonger au-delà de plusieurs siècles.

Même lorsque les projets se terminent ou sont abandonnés, les dégâts environnementaux occasionnés perdurent et parfois même s'aggravent. Et la législation en vigueur au Guatemala est déficiente en matière de restauration des zones dans cette dernière étape du cycle minier. La gestion des déchets et des impacts environnementaux ultérieurs à l'exploitation relève donc strictement du bon vouloir de la compagnie, pour qui ce n'est pas une priorité une fois qu'elle a replié bagage.

Par ailleurs, ce type d'activité implique l'utilisation de grandes quantités d'eau auxquelles sont ajoutées diverses substances chimiques (notamment le cyanure de sodium) en vue de récupérer les minerais métalliques. Outre la grave pollution aquatique qui en résulte, cette caractéristique de l'industrie extractive la met automatiquement en compétition avec les communautés locales en termes d'accessibilité à cette ressource naturelle. L'exploitation de la mine Marlin, par exemple, requiert la consommation gratuite de 250.000 litres d'eau par heure(4) ! De plus, le cyanure présente une véritable dangerosité pour la santé. L'exposition à des taux élevés, même durant une brève période, peut ainsi engendrer des problèmes cérébraux ou cardiaques, provoquer le coma voire la mort. A de moindres doses, cette substance peut être source de maladies respiratoires, entraîner des vomissements, des maux de tête, des irritations de la peau, une dilatation de la glande thyroïde, etc.

L'exploitation minière est également très vorace en énergie. Elle peut s'approvisionner à partir du réseau électrique national ou éventuellement développer son propre système d'approvisionnement sur le site via la construction d'une centrale thermique au charbon, par exemple.

En outre, la grande quantité d'explosifs nécessaires pour extraire la roche ne sont pas sans présenter des dangers et peuvent aussi occasionner des dégâts aux habitations environnantes, comme ce fut le cas avec le projet Marlin. Dans cet exemple précis, diverses maisons ont été gravement fissurées par les explosions répétitives.

Enfin, cette activité requiert la construction d'une infrastructure routière et la circulation fréquente de véhicules lourds générant l'émission de particules et de poussières sources de

pollution environnementale, sans oublier le transport dangereux de substances chimiques ou encore le simple bruit incommode quotidiennement les populations.

Il est par ailleurs illusoire de penser qu'une telle activité est automatiquement génératrice d'emplois locaux. De nombreux cas ont montré au Guatemala que la population environnante n'est pas nécessairement qualifiée pour accéder à ce type de fonctions. Un personnel externe est ainsi engagé, souvent rémunéré par des salaires supérieurs aux revenus dont disposent les habitants du coin ; une situation qui crée une véritable fracture sociale, exerce une pression sur les prix pratiqués localement ou même engendre le développement de la prostitution. C'est donc tout un tissu social qui est affecté par ce type de projet.

La voix ignorée des communautés locales

C'est cette somme de caractéristiques propres à l'industrie extractive qui réveille généralement l'opposition des communautés environnantes, voire les conflits violents. Dans ce pays où la question foncière est déjà extrêmement problématique et sensible (5), la multiplication de projets miniers constitue une pression supplémentaire sur les terres. Les populations locales font souvent l'objet de manipulations de la part des futurs concessionnaires de mines ou d'intermédiaires. Ainsi, dans le cas du projet Marlin, les premières familles ont été convaincues par l'entreprise Peridot (6), alors intermédiaire, de vendre leurs terres à grand renfort de fausses promesses d'un emploi futur, de rémunérations ou appâtées par de simples repas ou services gratuits. Mal informées, manipulées et disposant de peu de moyens, elles ont fini par céder leur source principale de revenus. Parfois, elles l'ont fait à la suite de pressions et d'intimidations à leur encontre. On estime que de 1.500 à 2.000 personnes de la région de San Miguel Ixtahuacán se sont par conséquent retrouvées dans une situation de pauvreté aggravée dans la mesure où elles n'avaient plus – ou très peu – de terre et où elles ne pouvaient en acheter d'autres en raison de l'indisponibilité de terrains localement. Beaucoup de ces familles ne pouvaient envisager de couper les liens qui les unissaient à leur communauté. Elles se sont donc installées le long des routes nouvellement construites où transitent une quarantaine de camions chaque jour.

Par ailleurs, dans la mesure où d'énormes intérêts financiers sont en jeu, on constate trop fréquemment que des dispositions légales sont aisément détournées et que la voix des populations touchées n'est pas entendue, que des menaces sont exercées envers les leaders de mouvements de résistance. L'arrivée au pouvoir au début 2012 d'Otto Pérez Molina, accusé de violations des droits de l'homme durant la guerre civile (1960-1996) constitue une source d'inquiétude accrue pour les mouvements sociaux qui redoutent la répression violente par l'armée de manifestations contre les exploitations minières, un secteur auquel cet ex-général militaire accorde son soutien manifeste et pour lequel il encourage ouvertement les investissements étrangers.

Les recours sont également compliqués par le simple fait que souvent, les entreprises changent de nom et de représentation au niveau local, ou passent entre les mains d'une nouvelle maison-mère, semant le trouble en termes de responsabilité.

Ce que dit la loi

Le premier instrument juridique vers lequel se tournent les opposants aux projets miniers au Guatemala est la convention 169 de l'OIT visant à protéger les droits et l'intégrité des peuples indigènes. Son article 7 stipule que ceux-ci sont en droit de déterminer leurs propres priorités dans tout processus de développement qui affecte leurs vie, croyances, institutions, bien-être spirituel et les terres qu'ils utilisent. L'article 15.2 précise que dans les cas où les ressources du sous-sol sont de la propriété de l'Etat, les gouvernements devront consulter les peuples concernés avant d'autoriser une quelconque prospection ou exploitation sur leurs terres.

Dans la ligne de la convention 169, le code municipal guatémaltèque établit que si les droits et les intérêts des communautés indigènes locales sont menacés, le conseil communal est tenu de consulter ces dernières tout en appliquant par ailleurs des critères propres à leurs coutumes et traditions.

Beaucoup de communautés indigènes dans le pays se sont donc à juste titre appuyées sur ces dispositions légales pour réclamer l'organisation de consultations populaires préalables au démarrage d'un projet minier. Mais comme dans bien d'autres cas, les revendications avancées en ce sens par les opposants à la mine Marlin sont restées lettre morte. Face aux manquements des autorités, les communautés locales ont alors organisé leur propre referendum qui a montré l'opposition nette des populations aux activités d'extraction. Le gouvernement a toutefois refusé de reconnaître le caractère contraignant de ce résultat.

A ce jour, les activités de la Goldcorp Inc se poursuivent donc dans la région de San Miguel Ixtahuacán. Pour les habitants qui sont engagés dans la mobilisation, c'est un peu le combat de David contre Goliath. Mais malgré cela, ils restent déterminés et espèrent obtenir gain de cause à l'avenir.

Cette âpre lutte a néanmoins eu une répercussion positive : elle a contribué à revitaliser certaines structures indigènes traditionnelles. Ainsi, les communautés mayas de San Miguel Ixtahuacán ont décidé de remettre sur pied « la commune du peuple », autorité locale à laquelle elles accordent toute sa légitimité face à un conseil communal qui s'est montré favorable au projet minier.

De façon générale, les communautés en résistance ont pris en charge leur propre représentation face au gouvernement guatémaltèque et aux multinationales en créant « le Conseil des Peuples d'Occident » (CPO) qui constitue une plate-forme régionale visant à coordonner les mouvements de résistance face au « méga développement »(7).

Cette résurgence de l'identité indigène est certainement un élément de poids dans la lutte des mouvements de résistance aux projets miniers. Ainsi que le préconise Serjus, partenaire de Frères des Hommes au Guatemala, la promotion de l'unité de ces peuples, de leur structures organisationnelles, de leur économie propre et le soutien à leurs capacités à défendre leur territoire ainsi qu'à revendiquer leurs droits figurent parmi les dispositions essentielles à adopter si l'on ne veut pas que les richesses naturelles de ce pays soient accaparées par des multinationales sans scrupules.

(1) Ce chiffre comprend à la fois les licences de prospection, d'exploration et d'exploitation de mines de métaux, de minéraux non métalliques et de carrières. Pour plus d'informations [cliquez ici](#).

(2) « Otto Pérez Molina y la minería en Guatemala », COPAE, janvier 2012

(3) OIT : Organisation Internationale du Travail

(4) « Realidad ecológica de Guatemala », Savia – Escuela de pensamiento ecologista, segunda edición 2011

(5) Au Guatemala, la concentration des terres est l'une des plus élevées au monde. Selon [l'institution nationale de statistiques de ce pays](#), le coefficient Gini relatif à la distribution de la terre est de 0.84, le chiffre 0 indiquant l'égalité parfaite et le chiffre 1 l'inégalité la plus grande

(6) « Conflictos mineros y pueblos indígenas en Guatemala », Cordaid, septembre 2009

(7) Ibid.

La responsabilité des firmes achetant les minerais – L'exemple du Congo

Le Congo regorge de richesses minières telles que le cuivre, le cobalt, l'or, le diamant, le radium, le coltan et la cassitérite. L'entreprise minière est un secteur très important et très lucratif dans le pays, ce qui implique beaucoup de convoitise notamment de la part des pays étrangers très intéressés par ces matières premières de grande valeur. Les conditions d'extraction, l'origine et la traçabilité desdites matières posent, quant à elles, problème.

Considérons le cas du coltan et de la cassitérite que l'on retrouve dans nos smartphones et autres appareils électroniques dernier cri.

Le premier problème qui se pose concerne l'identification du produit. De quelle mine est extraite la matière première ? D'une mine officiellement reconnue par les comptoirs miniers ou d'une mine située dans une zone de conflits où aucun contrôle n'est possible ?

Le deuxième problème - et peut-être le plus important - porte sur les conditions de travail des mineurs et le racket permanent auquel ils sont soumis, en grande partie orchestré par les milices armées (parfois sous couvert de vêtements civils). Les fausses taxes instaurées amputent leur dû de la moitié de sa valeur. De plus, outre les pillages et le vol de matériel, ils font régulièrement face à des menaces de mort, parfois mises à exécution.

Il est donc plus que nécessaire que les grands fabricants d'électronique prennent leurs responsabilités quant à la provenance des matières qu'ils achètent. Que ce soit pour le respect des travailleurs, ou pour la préservation d'un pays doté de grandes richesses qui risque de ne pas le rester, si rien n'est fait pour le protéger.

Roxane Tilman

Une femme à la pointe du combat d'une communauté contre une multinationale

Le projet minier « El Tambor » a été initié dans la région de San José del Golfo et San Pedro Ayampuc en 2007 au Guatemala. L'exploitation a été officiellement autorisée par l'Etat guatémaltèque le 24 novembre 2011 sans que les communautés locales n'aient été consultées préalablement sur le projet, alors que la convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail ratifiée par le pays l'impose. Après avoir été la propriété de Radius Gold, entreprise canadienne, cette mine d'or est passée maintenant entre les mains de la compagnie nord-américaine Kappes, Cassidy & Associates qui en gère l'exploitation au travers de sa filiale Exmingua S.A.

Les habitants, affectés par les conséquences de l'exploitation minière et notamment par la pollution environnementale qu'elle occasionne, se sont mobilisés derrière une femme, Yolanda Oquelí, qui promeut inlassablement une résistance pacifique. 24h sur 24, des groupes se relaient sur le lieu de campement « La Puya » dont l'objectif est de bloquer l'entrée de la mine.

Yolanda Oquelí est née à San José del Golfo. Après avoir vécu un temps à la capitale, elle est retournée sur les terres de son enfance en mars 2010. C'est à ce moment qu'elle a appris qu'une entreprise minière était présente sur le territoire de la municipalité. Inquiète, elle a commencé à assister à diverses réunions sur le sujet. Au début, elle était la seule femme à y participer.

A la suite d'une de ces rencontres, une première manifestation publique et pacifique a été organisée à San José del Golfo, le 17 juin 2010. Yolanda a rendu visite aux habitants pour les informer de la situation et les motiver à participer au mouvement de résistance et à la manifestation. 500 personnes ont alors défilé dans les rues.

De façon générale, son implication personnelle dans cette lutte a suscité la mobilisation de nombreuses femmes et jusqu'à l'heure d'aujourd'hui, l'une des caractéristiques de cette dynamique, c'est le leadership de Yolanda ainsi que la participation massive et pacifique de femmes déterminées à défendre leur vie, celle de leur famille et leur territoire.

En 2010 et 2011, les personnes encadrant le mouvement d'opposition à la mine se sont attelées à s'informer et à s'entretenir avec des acteurs-clés, tels que des représentants du ministère de l'Energie et des Mines et du ministère de l'Environnement. Outre l'importance de se documenter adéquatement en vue de prendre des décisions relatives au projet minier, diverses démarches les ont amenées à rencontrer d'autres organisations et peuples impliqués dans des combats similaires.

Dès la fin du mois de juillet 2010, des menaces ont été proférées à l'encontre de Yolanda Oquelí et de ses proches. L'objectif était d'exercer une pression sur elle et son entourage à chaque moment où une action de la communauté était planifiée et au moment où des décisions concernant le positionnement de la population à l'égard de l'entreprise minière devaient être

prises. L'implication de Yolanda en première ligne du mouvement de résistance de la Puya lui a coûté un harcèlement infatigable de ses opposants. Elle a même failli y laisser sa vie le 13 juin 2012. En effet, ce jour-là, alors qu'elle regagnait son domicile, elle a été blessée par balle par un tireur embusqué. Touchée au dos, elle a dû être hospitalisée. Mais 4 mois après cet épisode, elle était de retour à San José del Golfo pour reprendre la tête de la résistance.

Le 24 août 2012, la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH) a adopté des mesures conservatoires en faveur de Yolanda et de sa famille au Guatemala. La CIDH a conséquemment demandé à l'Etat guatémaltèque de prendre les mesures nécessaires pour garantir leur intégrité physique et d'informer les personnes concernées et leurs représentants quant à l'avancement de l'enquête destinée à identifier les auteurs de l'attentat.

Le 8 mai 2012, à une heure du matin, un contingent policier accompagnant du personnel de la mine avec 25 véhicules lourds et matériaux a voulu forcer l'entrée du site gardée par les résistants. L'information a rapidement circulé dans la communauté et en peu de minutes, plus de 2.000 personnes se sont rassemblées pour les empêcher de pénétrer dans la mine. Face à cette pression ainsi qu'aux vols d'hélicoptères à basse altitude destinés à effrayer la communauté, Yolanda Oquelí a demandé que personne ne réponde aux provocations et ne réagisse avec violence. C'est la résistance pacifique qui a gagné : le contingent s'est retiré.

Le 13 novembre et les jours suivants, des personnes payées par l'entreprise minière se sont rendues sur les lieux, ont insulté et menacé la population, en cherchant à diviser la communauté. Yolanda s'est alors employée à sensibiliser les habitants au fait que ces personnes n'étaient pas des ennemis, mais qu'elles agissaient par nécessité financière, ayant été payées par l'entreprise. Elle les a donc invités à ne pas leur répondre et les a incités à entonner des chants religieux et à prier.

Le 7 décembre, différents contingents policiers venant de tout le pays, de même qu'un peloton antiémeute ont tenté de déloger les communautés, lancé des gaz lacrymogènes, mais les résistants ont imité Yolanda Oquelí qui s'était jetée sur le sol, bloquant l'entrée de la mine, chantant et priant. Pour la deuxième fois, les pelotons antiémeutes n'ont pas su comment réagir et se sont retirés.

Interrogée par les journalistes, Yolanda a déclaré : « Nous poursuivrons cette résistance jusqu'à moment où des consultations populaires seront organisées au sein des deux communautés, San José del Golfo et San Pedro Ayampuc. Et nous voulons que le résultat de ces consultations soit respecté. »

Le rôle de Yolanda Oquelí témoigne de la capacité des femmes de ces communautés à défendre le droit à une vie digne, à protester pacifiquement dans des moments cruciaux, alors que ce sont les premières à être affectées par la perte des terres et l'augmentation de la pauvreté.

Source : « Curriculum vitae de Yolanda Oquelí » par l'ONG Serjus (Guatemala)

